

L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE POURSUIT SA PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE

Les trois communautés composant le Pays de Lorient (Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Blavet Bellevue Océan) et par conséquent l'ensemble du territoire, sont en croissance démographique sur la période 2012-2017.

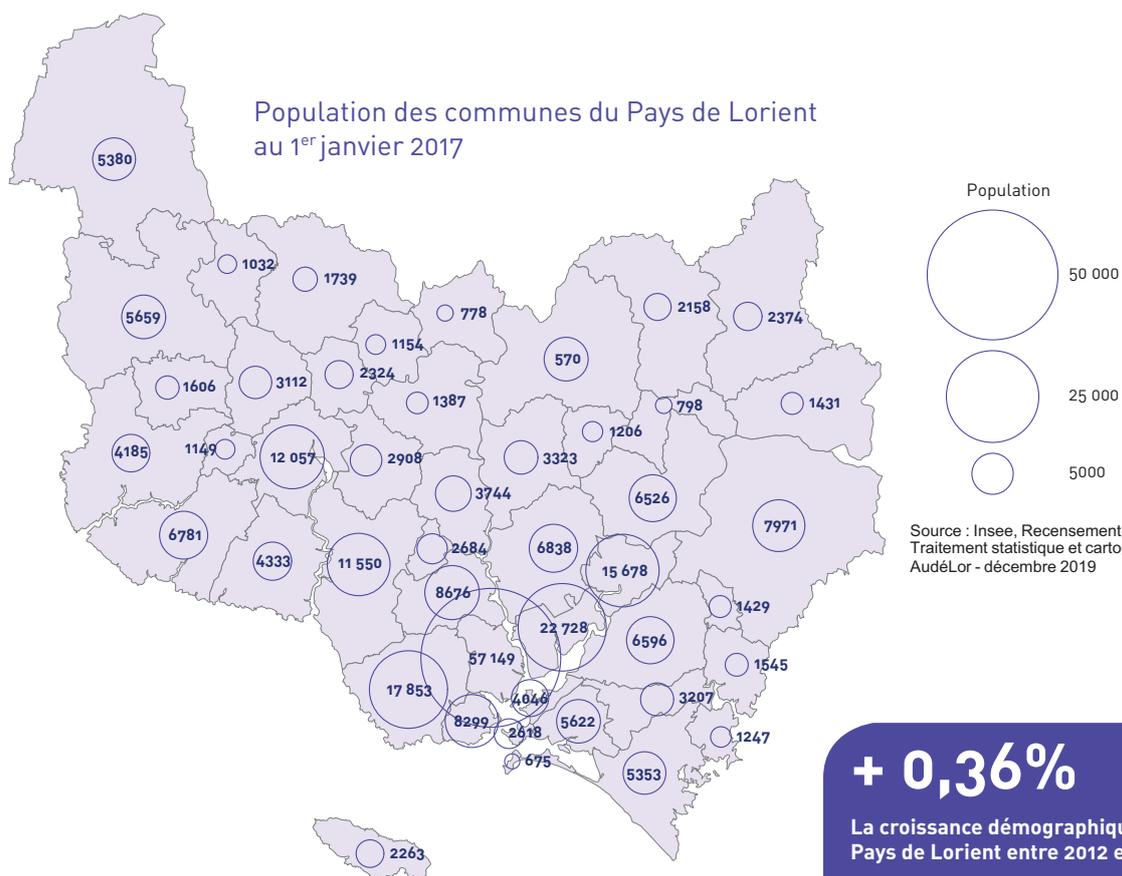
Pour Lorient Agglomération, cette croissance est plus forte entre 2012 et 2017 que sur la période précédente (2007-2012) pour Lorient Agglomération: +0,34% par an contre +0,20%.

Pour les autres communautés et périmètres la croissance a ralenti :

- Quimperlé Communauté : +0,29% contre +1,24%
- Blavet Bellevue Océan : +0,71% contre +2,71%
- SCoT : +0,37% contre +0,39%
- pays de Lorient : +0,36% contre +0,56%

À l'échelle régionale, la progression est de +0,50% par an (3 318 904 habitants en 2017), comme au niveau national. Le Morbihan croît à un rythme identique (+0,50% - 750 863 habitants) tandis que le Finistère ne progresse que de +0,17% par an (909 028 habitants).

	Population municipale* 2017	Population totale* 2017	Évolution annuelle moyenne 2012-2017
Lorient Agglomération	203 309	208 533	0,34%
CC Blavet Bellevue Océan	17 948	18 406	0,71%
Quimperlé Communauté	55 584	57 064	0,29%
Pays de Lorient	276 841	284 003	0,36%
SCoT du Pays de Lorient	221 257	226 939	0,37%



+ 0,36%

La croissance démographique sur le
Pays de Lorient entre 2012 et 2017

UNE BAISSÉ DE POPULATION SUR NEUF COMMUNES

Parmi les 46 communes du Pays de Lorient, 9 communes connaissent une baisse de leur population sur 5 ans. Les plus fortes baisses sont constatées à Gâvres, Moëlan-sur-Mer, Locmiquélic, Port-Louis, et Lorient.

Pour cette dernière on constate une baisse de population à un rythme annuel moyen plus fort que sur la période précédente : -0,19% par an contre -0,17% par an entre 2007 et 2012.

Pour 3 d'entre elles cependant on constate un ralentissement du rythme de décroissance :

- Gâvres : -0,95% contre -2,22% entre 2007 et 2012
- Port-Louis : -0,50% contre -2,14%
- Ploemeur : -0,02% contre -0,69%

Enfin, il s'agit d'un retournement de tendance pour les 5 autres qui étaient en croissance sur la période précédente :

- Moëlan-sur-Mer: -0,64 au lieu de +0,36
- Locmiquélic : -0,57 au lieu de +0,06
- Hennebont : -0,13 au lieu de +2,08
- Arzano : -0,13 au lieu de +0,48
- Bubry : -0,01 au lieu de +0,39

SEPT COMMUNES REPARTENT A LA HAUSSE

7 communes qui étaient en décroissance entre 2006 et 2011 retrouvent la croissance:

- Quéven : +0,02 au lieu de -0,18
- Caudan : +0,09 au lieu de -0,06
- Cléguer : +0,19 au lieu de -0,08
- Larmor-Plage : +0,19 au lieu de -0,47

- Groix : +0,36 au lieu de -0,60
- Riec-sur-Bélon : +0,37 au lieu de -0,15
- Lanester : +0,52 au lieu de -0,41

ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE SUR NEUF COMMUNES

Pour 9 communes la croissance se confirme en s'accélégrant :

- Mellac : +2,40 au lieu de +1,47
- Guidel : +2,36 au lieu de +0,61
- Sainte-Hélène : +2,06 au lieu de +0,38
- Riantec : +1,67 au lieu de +0,86
- Languidic : +1,47 au lieu de +0,64
- Plouay : +1,22 au lieu de +0,40
- Lanvaudan : +1,17 au lieu de +1,13
- Clohars-Carnoët : +1,08 au lieu de +0,67
- Inguiniel : +0,85 au lieu de +0,25

RALENTISSEMENT DU RYTHME DE CROISSANCE POUR 21 COMMUNES

Pour les 21 autres communes la croissance se poursuit à un rythme un peu moins soutenu que sur la période précédente.

C'est cependant parmi ces communes qu'on retrouve le rythme de croissance le plus fort :

- Calan : +2,67%

Le rythme est supérieur à 1% par an sur 4 d'entre elles :

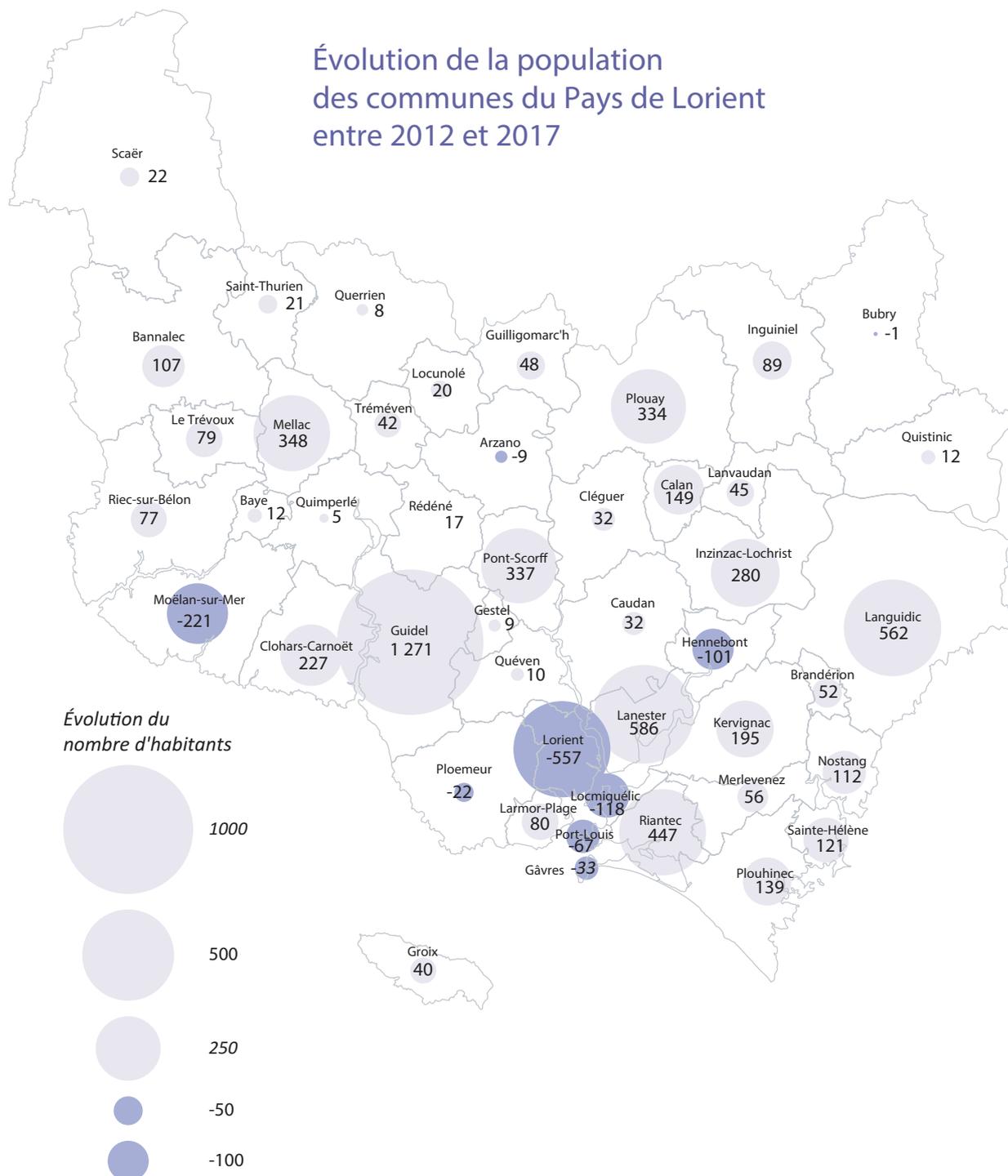
- Pont-Scorff : +1,90%
- Nostang : +1,52%
- Guilligomarc'h +1,28%
- Le Trévoux : +1,01%

Évolution annuelle moyenne de la population des communes du Pays de Lorient entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensement 2017
Traitement statistique et cartographie
AudéLor - décembre 2019

Évolution de la population des communes du Pays de Lorient entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensement 2017
Traitement statistique et cartographie
AudéLor - décembre 2019

Tendance 2012-2017 / 2007-2012



Source : Insee, Recensement 2017
 Traitement statistique et cartographie
 AudéLor - décembre 2019

Nom de la commune	Population municipale			Évolution		Tendance
	2007	2012	2017	2007-2012	2012-2017	
Quimperlé Communauté						
Arzano	1363	1396	1387	0,48%	-0,13%	1. Retournement à la baisse
Bannalec	5144	5552	5659	1,54%	0,38%	4. Ralentissement de la croissance
Baye	1085	1137	1149	0,94%	0,21%	4. Ralentissement de la croissance
Clohars-Carnoët	3971	4106	4333	0,67%	1,08%	6. Accélération de la croissance
Guilligomarc'h	657	730	778	2,13%	1,28%	4. Ralentissement de la croissance
Locunolé	984	1134	1154	2,88%	0,35%	4. Ralentissement de la croissance
Mellac	2570	2764	3112	1,47%	2,40%	6. Accélération de la croissance
Moëlan-sur-Mer	6879	7002	6781	0,36%	-0,64%	1. Retournement à la baisse
Querrien	1663	1731	1739	0,80%	0,09%	4. Ralentissement de la croissance
Quimperlé	10877	12052	12057	2,07%	0,01%	4. Ralentissement de la croissance
Rédéné	2684	2891	2908	1,50%	0,12%	4. Ralentissement de la croissance
Riec-sur-Bélon	4139	4108	4185	-0,15%	0,37%	5. Retournement à la hausse
Saint-Thurien	878	1011	1032	2,86%	0,41%	4. Ralentissement de la croissance
Scaër	5139	5358	5380	0,84%	0,08%	4. Ralentissement de la croissance
Tréméven	2063	2282	2324	2,04%	0,37%	4. Ralentissement de la croissance
Le Trévoux	1409	1527	1606	1,62%	1,01%	4. Ralentissement de la croissance
Lorient Agglomération						
Brandérian	978	1 377	1 429	7,08%	0,74%	4. Ralentissement de la croissance
Bubry	2 329	2 375	2 374	0,39%	-0,01%	1. Retournement à la baisse
Calan	822	1 057	1 206	5,16%	2,67%	4. Ralentissement de la croissance
Caudan	6 825	6 806	6 838	-0,06%	0,09%	5. Retournement à la hausse
Cléguer	3 305	3 291	3 323	-0,08%	0,19%	5. Retournement à la hausse
Gâvres	792	708	675	-2,22%	-0,95%	2. Baisse moins forte
Gestel	2 552	2 675	2 684	0,95%	0,07%	4. Ralentissement de la croissance
Groix	2 291	2 223	2 263	-0,60%	0,36%	5. Retournement à la hausse
Guidel	9 973	10 279	11 550	0,61%	2,36%	6. Accélération de la croissance
Hennebont	14 233	15 779	15 678	2,08%	-0,13%	1. Retournement à la baisse
Inguiniel	2 043	2 069	2 158	0,25%	0,85%	6. Accélération de la croissance
Inzinzac-Lochrist	5 650	6 246	6 526	2,03%	0,88%	4. Ralentissement de la croissance
Lanester	22 598	22 142	22 728	-0,41%	0,52%	5. Retournement à la hausse
Languidic	7 175	7 409	7 971	0,64%	1,47%	6. Accélération de la croissance
Lanvaudan	712	753	798	1,13%	1,17%	6. Accélération de la croissance
Larmor-Plage	8 415	8 219	8 299	-0,47%	0,19%	5. Retournement à la hausse
Locmiquélic	4 151	4 164	4 046	0,06%	-0,57%	1. Retournement à la baisse
Lorient	58 135	57 706	57 149	-0,15%	-0,19%	3. Baisse plus forte
Ploemeur	18 509	17 875	17 853	-0,69%	-0,02%	2. Baisse moins forte
Plouay	5 230	5 336	5 670	0,40%	1,22%	6. Accélération de la croissance
Pont-Scorff	3 087	3 407	3 744	1,99%	1,90%	4. Ralentissement de la croissance
Port-Louis	2 992	2 685	2 618	-2,14%	-0,50%	2. Baisse moins forte
Quéven	8 744	8 666	8 676	-0,18%	0,02%	5. Retournement à la hausse
Quistinic	1 347	1 419	1 431	1,05%	0,17%	4. Ralentissement de la croissance
Riantec	4 958	5 175	5 622	0,86%	1,67%	6. Accélération de la croissance
CC Blavet Bellevue Océan						
Kervignac	5 173	6 401	6 596	4,35%	0,60%	4. Ralentissement de la croissance
Merlevenez	2 896	3 151	3 207	1,70%	0,35%	4. Ralentissement de la croissance
Nostang	1 252	1 433	1 545	2,74%	1,52%	4. Ralentissement de la croissance
Plouhinec	4 731	5 214	5 353	1,96%	0,53%	4. Ralentissement de la croissance
Sainte-Hélène	1 105	1 126	1 247	0,38%	2,06%	6. Accélération de la croissance
Synthèse						
Lorient Agglomération	197 846	199 841	203 309	0,20%	0,34%	Accélération de la croissance
Quimperlé Communauté	51 505	54 781	55 584	1,24%	0,29%	Ralentissement de la croissance
CC Blavet Bellevue Océan	15 157	17 325	17 948	2,71%	0,71%	Ralentissement de la croissance
SCoT du Pays de Lorient	213 003	217 166	221 257	0,39%	0,37%	Ralentissement de la croissance
Pays de Lorient	264 508	271 947	276 841	0,56%	0,36%	Ralentissement de la croissance



DÉFINITIONS

POPULATION MUNICIPALE

La population municipale comprend les personnes :

- ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté;
- détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune;
- les sans-abri recensées sur le territoire de la commune ;
- résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.

Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

POPULATION TOTALE

Le concept de population totale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

La population totale d'un ensemble de communes est égale à la somme des po-

pulations totales des communes qui le composent.

La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence. A la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes.

POPULATION COMPTÉE A PART

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

Ce sont :

- Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune;
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études;
- personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes :
 - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - communautés religieuses ;
 - casernes ou établissements militaires.

Contact : Arnaud Le Montagner
02 97 12 06 62

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Directeur de la publication : Philippe Leblanche - ISSN 2118-1632

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

